

**Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif à la concentration économique concernant la création de l'entreprise commune « Chrono Diali SA » par les sociétés « Barid Al-Maghrib SA » et « Geopost SA »**

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

**Noms des entreprises et groupes concernées :**

- **Société fondatrice N° 1:** « Barid Al-Maghrib SA »;
- **Société fondatrice N° 2:** « Geopost SA » ;
- **L'entreprise commune :** « Chrono Diali SA ».

**Nature de l'opération :**

- Création d'une entreprise commune.

**Secteurs économiques concernés :**

- Marché de la messagerie de colis.

**Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :**

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 02 avril 2025.

## RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la création de l'entreprise commune « Chrono Diali SA » par les sociétés « Barid Al-Maghrib SA » et « Geopost SA ».

Barid Al-Maghrib SA est une société anonyme de droit marocain, détenue à 100 % par l'État marocain, opérant dans les domaines des services postaux, bancaires et logistiques.

GEOPOST SA est une filiale du groupe français La Poste, spécialisée dans la logistique et la messagerie express en Europe et à l'international, notamment dans la livraison du dernier kilomètre.

Chrono Diali SA est une entreprise commune, ayant pour mission principale de proposer des services de collecte, acheminement et livraison de colis, notamment pour le secteur du e-commerce marocain.

Fait à Rabat, le 20 Mars 2025